

RUSSIE : LES AUTORITES DE SAKHALIN ET EXXON SE LIVRENT AU « DIVISER POUR REGNER »

22 mai 2014



Une cérémonie autochtone s'oppose aux installations pétrolières (photographie de Wolfgang Blümel)

Les autorités refusent de reconnaître les représentants autochtones et ignorent les mesures de protection

Les 4.000 autochtones vivant dans le nord de l'île de Sakhaline, dans l'extrême – orient russe, sont confrontés à la tentative de revenir sur tous les progrès réalisés lors de leurs manifestations de 2005. Le gouvernement régional refuse maintenant de reconnaître leurs représentants et ignore, dans les projets d'extraction industrielle, les plus importantes mesures de protection de leurs droits. Entre temps, le pétrolier géant Exxon construit un nouveau terminal dont on craint qu'il ne porte sévèrement atteinte à l'environnement et aux autochtones de Sakhaline.

L'île de Sakhaline, face à la côte pacifique de la Russie, est une des régions le plus affectée par les industries pétrolière et gazières. En 2005, les peuples autochtones et les écologistes firent de grandes manifestations pour réclamer des changements dans le comportement des compagnies industrielles. Alors que Sakhalin Energy la « joint venture », initialement dirigée par la compagnie anglo-hollandaise Shell, était la cible des manifestations et que l'administration régionale acceptait initialement un règlement du conflit, une autre grande compagnie, Exxon, n'a jamais suivi l'exemple de son concurrent.

Le 21 décembre 2013, les autochtones de Sakhaline tinrent un congrès extraordinaire où ils élirent leur principale organisation représentative, le « Conseil des représentants accrédités des petits peuples du nord Sakhaline ». Ils élirent également leur nouveau représentant au parlement régional. L'ancien président du bureau et l'administration régionale refusa de reconnaître le résultat de l'élection.

Les autochtones réclament la reconnaissance de leurs choix.

En mars, le nouveau conseil, et le bureau de l'association des peuples autochtones de Sakhaline, dénonçant les graves et continuelles violations de leurs droits, ont adressé un appel, signé par la Présidente Alexandra Nyavan, à Yuri Trutnev, représentant de la Fédération de Russie au district fédéral d'Extrême-Orient et à Yuri Chaika, Procureur général de la Fédération de Russie.

Dans cet appel, ils réclament la reconnaissance, par les autorités, de leur congrès extraordinaire, de leurs nouveaux dirigeants, de leur représentation au parlement fédéral, l'annulation du permis de construire par Exxon, dans la baie de Piltun, d'un terminal temporaire de bateaux. Celui-ci avait été donné sans qu'ait été effectuée l'expertise ethnologique obligatoire, donc l'appel réclame aussi une enquête et la révision d'une expertise ethnologique bâclée faite sur le projet. Il dénonce en outre la décision du gouvernement régional d'attribuer des lieux de pêche industrielle sur plusieurs rivières du nord Sakhaline, dans des zones d'habitat autochtone, et également l'intrusion du gouvernement lors du vote au dernier congrès ordinaire des peuples autochtones de Sakhaline en 2012. Enfin, il réclame une enquête sur l'affaire récente de la saisie d'une ferme collective autochtone attribuée ensuite à des personnes liées à l'actuel gouverneur de Sakhaline.

Histoire.

On peut retracer l'origine de l'histoire dans la lutte menée dix ans auparavant, par les autochtones de Sakhaline, contre les violations de leurs droits par l'administration et les compagnie gazières et pétrolières qui développaient leurs exploitations dans l'île et les terres voisines et ignoraient les droits et les revendications des autochtones de Sakhaline et d'ailleurs, comme celles des écologistes qui manifestaient par des rassemblements et des piquets de grève.

Le résultat de cette lutte fut la création, en 2006, du « Conseil régional des représentants accrédités des petits peuples de la région de Sakhaline » avec Alexey Limanzo à sa tête, un défenseur respecté et au franc-parler des droits autochtones qui avait conduit les manifestations de 2005. Le conseil a négocié un accord de partenariat avec « Sakhalin Energy », l'opérateur du projet gazier Sakhalin II et de l'administration régionale. L'accord de coopération a créé une communauté de développement et un plan d'assistance pour les petits peuples de la région qui fonctionne encore aujourd'hui. Dans le plan, il était prévu un mécanisme de réception des doléances et d'autres mesures pour assurer la transparence et la responsabilité, ce qui demeure exceptionnel dans la Russie contemporaine. Sakhalin Energy a également contribué activement à l'établissement des Principes directeurs des Nations Unies sur le commerce et les droits de l'homme.

Malheureusement, d'autres grandes compagnies comme Rosneft et Exxon Neftgaz, opérant à Sakhaline, ne s'y sont jamais conformées. Plutôt que de négocier un véritable partenariat elles choisirent de soutenir des initiatives charitables individuelles, agréées par l'administration régionale.

Deux ans plus tard, l'administration réussit à écarter Alexey Limanzo de la présidence du conseil. Comme vice-président de RAIPON il a commencé par travailler au bureau principal de l'association, à Moscou. Depuis 2001, il est à la tête de l'Union des Obshchinas (communautés des petits peuples autochtones du nord, de Sibérie et d'Extrême-Orient de Russie). Après son éviction, le conseil a changé ses objectifs, il ne défend plus le droit à la terre et aux ressources des peuples autochtones, organise des événements culturels et ne répond plus à leurs plaintes ce qui a conduit à un mécontentement croissant. Des personnalités autochtones éminentes ont commencé à réclamer, publiquement, le changement. L'écrivain populaire nivkh, Vladimir Sangi, qui avait été le premier président de l'association des peuples autochtones du nord de l'URSS, rétablie en 1990, rejoint par le premier président de l'association autochtone de la région de Sakhaline G.N. Pagine, apparurent dans les media régionaux, réclamèrent la tenue d'un congrès extraordinaire et dénoncèrent les nombreuses violations des droits autochtones dont ils étaient témoins. V.Sangi a affirmé que les peuples autochtones étaient au bord d'un désastre humanitaire.

Le Congrès a élu Alexei Limanzo nouveau représentant des autochtones à la Douma régionale. Le gouvernement refuse toujours d'accepter ce résultat et l'ancien président, reconnu par l'administration et le nouveau, élu au Congrès extraordinaire du 2 décembre 2013, agissent en parallèle.

Exxon exploite la division.

L'expertise écologique d'État, du projet de terminal d'Exxon à Piltun Bay, a été entreprise. Une autre expertise conduite par un ensemble d'ONG écologistes, sous la direction d'Environmental Watch, examine ce projet que l'on craint très dommageable pour l'environnement et les populations autochtones de Sakhaline. Les ONG constatent que les peuples autochtones n'ont pas été consultés et qu'Exxon n'a pas fait faire l'expertise ethnologique requise. Prenant en compte les conclusions de l'enquête du 17 janvier 2014 les autorités ont décidé de prolonger de deux mois l'expertise écologique de l'État. « Sakhalin Environmental Watch » a aussi fait savoir au Procureur général de Sakhalin qu'Exxon n'a pas fait faire d'expertise ethnologique. Le Procureur, toutefois, n'y a pas vu matière à action en justice.

Le 1^{er} février 2014, Exxon a convoqué une réunion à laquelle il a invité la vieille direction qui n'a pas été réélue en décembre 2013. Les minutes de la réunion rapportent que « les représentants du conseil et les représentants des petits peuples autochtones à la Douma régionale prennent note de l'information reçue. Aucune objection contre les opérations prévues ne s'est exprimée ». (Protocole de la réunion fourni par « Sakhalin Environmental Watch »)

Sakhaline ignore les évaluations d'impacts ethnologiques. Simultanément, le gouvernement de Sakhalin a publié un projet sur son site web, intitulé « Sur l'introduction de changements dans le statut administratif du 14 mars 2007 N°45-PA de

la région de Sakhalin. Sur l'approbation du statut des procédures des expertises ethnologiques sur le territoire traditionnel de résidence des peuples autochtones du nord Sakhaline ». Cette mesure, adoptée rapidement, est un coup porté aux peuples autochtones touchés par les industries d'extraction. Elle précise que des expertises ethnologiques doivent être effectuées seulement « dans les cas stipulés par la législation de la Fédération de Russie ». Ce changement supprime effectivement l'expertise ethnologique puisque la législation russe actuelle ne les prescrit en aucun cas. La réglementation qui instituait ces expertises sur les territoires traditionnels des peuples autochtones de la région de Sakhalin, fut adoptée en 2007 au plus fort d'un développement sous le signe du progrès. A présent, le gouvernement de Sakhalin et les compagnies industrielles prennent leur revanche.

Source : IWGIA / Fondation Batani
*Traduction par **Simone Dreyfus-Gamelon***
Présidente du GITPA